

Les Prévôtois iront toujours au gymnase à Bienne

Un accord en matière de formation existe entre les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel. Celui-ci prévoit que les étudiants puissent aller étudier dans un autre canton que le leur, pour des motifs de formation ou de proximité. Et cela, sans aucun coût supplémentaire pour les parents.

C'est pour cette raison que de nombreux élèves de Saint-Imier (BE) ou des Franches-Montagnes (JU) se rendent au Lycée de la Chaux-de-Fonds, plus proche de leur domicile que Bienne ou Porrentruy.

Quand Moutier deviendra jurassienne, les étudiants prévôtois pourront parfaitement choisir entre le Lycée de Porrentruy ou le Gymnase de Bienne. Le Gouvernement jurassien a d'ailleurs réitéré cette possibilité dans son message.

La formation est un domaine fait de collaborations intercantionales qui fonctionnent très bien, l'appartenance cantonale de Moutier n'y changera rien. Ceux qui disent le contraire (toujours les mêmes) essaient simplement d'angoisser les électeurs.

Irma Hirschi, Moutier